



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Extrait du rapport du jury
Concours d'accès à l'École de santé des armées
Catégorie baccalauréat 2020

« L'entretien de motivation permet aux candidats de se présenter puis au jury de poser suffisamment de questions, suscitant un maximum d'échanges pour cerner le profil de chacun. L'appréciation du jury s'est fondée sur les connaissances générales de l'institution militaire et du service de santé des armées, la qualité de l'investissement et des motivations pour devenir médecin militaire, la maturation de la personnalité, la faculté d'adaptation au cursus de l'ESA et la sociabilisation.

Le jury a été très favorablement impressionné par la qualité des candidats, tant en termes de résultats scolaires (mention au baccalauréat), que de parcours extra-scolaire. Nombre d'entre eux sont des musiciens et des sportifs accomplis, tout en étant fortement engagés dans des activités associatives. Ainsi, plus de 40 % des admis ont obtenu une note supérieure ou égale à 18/20 aux épreuves sportives. Enfin, de nombreux candidats disposent d'un très bon niveau en anglais.

La participation à la journée portes ouvertes de l'ESA apporte une plus-value remarquable à la réflexion des candidats pour rejoindre le SSA.

Certains candidats n'avaient qu'une connaissance très parcellaire des missions du SSA et des activités d'un médecin militaire et ont éprouvé des difficultés à exposer les motivations qui les poussaient à vouloir exercer comme praticien des armées. On ne peut qu'inciter les candidats à se rapprocher de médecins en fonction, éventuellement par le biais d'un stage d'observation, de manière à disposer d'une première approche concrète du métier.

Quelques candidats avaient suivi une préparation militaire découverte, avec un bénéfice certain dans la maturation de leur décision pour embrasser la carrière de médecin militaire. »